

DISTRICT DE FOOTBALL DES HAUTES PYRENEES



Dispositif fédéral de formation d'Educateur (trice) mis en place par la F.F.F.

Les formations d'éducateurs se déroulent dans les Districts sous forme de modules de 8h ou 16h.

Depuis cette saison, la totalité de la gestion des formations aux diplômes fédéraux est gérée par la Ligue d'Occitanie de Football. En conséquence, le District des Hautes-Pyrénées ne gère pas directement leur candidature. Le candidat a la possibilité de s'inscrire pour participer aux différentes formations via l'onglet Formation du site du District des Hautes Pyrénées. Le candidat doit ensuite cliquer sur le rectangle « inscriptions formations » puis sur le module souhaité (en bas à gauche, par exemple module U9) puis dérouler la liste déroulante pour cliquer sur « **consulter la liste des sessions** » puis s'inscrire sur le lieu du module souhaité grâce à l'onglet « **s'inscrire** » qui apparaît.

Plusieurs cas possibles lors du traitement d'une inscription :

- Le dossier est complet = une confirmation d'inscription est envoyée par la Ligue et par mail au candidat à l'adresse qu'il a mentionné lors de son inscription (attention à donner une bonne adresse email)

- Le dossier est incomplet = une confirmation d'inscription mentionnant les éléments manquants est envoyée par la Ligue et par mail au candidat à l'adresse qu'il a mentionné lors de son inscription (d'où l'intérêt de faire attention à l'email donné). Le candidat a jusqu'au 1^{er} jour de la session de formation pour fournir les éléments manquants au dossier.

Les convocations sont envoyées aux candidats 10 jours avant le début de la session de formation par mail à l'adresse qu'il a mentionné lors de son inscription. Il est indiqué sur la convocation que le candidat a jusqu'au jour du début du stage pour fournir les éléments manquants à son dossier.

Si un dossier est incomplet au début de la session de formation, alors le candidat ne sera pas autorisé à participer à ladite session de formation et le Cadre Technique ne devra pas l'autoriser à participer à la session de formation.

Attention aux dates limites d'inscription ! En effet, les inscriptions seront clôturées par la ligue d'Occitanie 10 jours avant la date de début de la formation.

BON FORMATION EDUCATEURS :

Une déduction automatique de 25 € par stagiaire et par module de formation suivi (voir ci-dessous) sera appliquée, dans la limite des enveloppes attribuées à cet effet à chaque Ligue régionale. Ces bons sont utilisables pour tous les modules d'éducateurs suivants, dans la limite d'un bon par module par stagiaire : U6-U7, U9, U11, Sécurité, Projet éducatif, Projet associatif, Animatrice Fédérale, Futsal Initiation, Futsal Entraînement, Football et Handicaps. Le montant du bon sera déduit du coût de votre formation par le service formation de la Ligue sous condition d'être présent à ladite formation. Aucun remboursement ne sera effectué lorsque le tarif du module sera inférieur au montant du bon après la formation.

Vous trouverez ci-dessous les modules qui se dérouleront dans les Hautes Pyrénées pour la saison 2019-20:

- Module U9 les 14 et 15 Décembre 2019 à Tarbes (District).
- Module U13 les 4 et 5 Janvier 2020 à Tarbes (District).
- Module U11 les 11 et 12 Janvier 2020 à Tarbes (District).
- Module U7 le 18 Janvier 2020 à Horgues.
- Module U15 les 8 et 9 Février 2020 à Tarbes (District).

Rappel : Aucune dérogation au niveau des horaires et du volume horaire à effectuer ne sera accordée aux stagiaires (absence pour match par exemple...).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service formation de la Ligue de Football d'Occitanie.

Cédric Voutier – CTD DAP District de Football des Hautes Pyrénées